



Urgent probleme de donation entre oncles et nieces

Par **pepette12000**, le **03/02/2010** à **16:49**

Bonjour,

voila il y a quelques année en arriére j ai eut une donation ou ma grande tante na rien payer j ai prit tous les frais et puis elle n a pas gardé l usufruit je suis propritaire 100% .

Ma grande tante maintenant na plus toutes sa tete et mes oncles tantes veulent faire des attestations pour me trainer au tribunal pour recuperer le bien.

Ils me disent qu'il faut que je lui paye une pension alimentaire tous les mois.

Est ce vrai?Ont t ils le droit de faire des attestations ?surtout qu elle a toujours une soeur qui dit haut qu'elle vouler me laisser ce bien et quelle était lucide 100%

Le notaire n aurait jamais prit acte si ma grande tante n avait pas eut toutes sa lucidité quand pensez vous?

merci de me répondre le plus tot possible car je c'est plus quoi faire vendre payer